



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

BRETAGNE

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Rennes, le 23 février 2009

Communiqué de presse

Crise porcine

La filière incapable d'imaginer des solutions à moyen terme.

La Confédération Paysanne de Bretagne a participé à la cellule de crise porcine organisée par le Préfet de Région le 19 février dernier.

La situation est catastrophique : des taux d'endettement rarement atteints, des capacités de ré-investissement nulles, remettant en cause à moyen terme la compétitivité de la filière bretonne. Le cours du porc ne décolle pas, le prix de l'aliment est sur le point de remonter de nouveau, alors que les factures impayées s'accumulent chez les fournisseurs. La baisse de production n'est vraiment constatée que dans l'est européen récemment entré dans l'UE, et les fluctuations monétaires rendent ces marchés peu rentables et risqués.

Les responsables de la filière qui ne s'affolaient pas beaucoup ces derniers mois sont unanimes : « les cours doivent remonter ! » ; Est-ce le dépôt de bilan ce mois-ci du plus gros élevage du Finistère (2 000 truies) qui les fait soudain sortir de leur torpeur ?

Parmi les demandes formulées lors de cette cellule de crise, certaines étaient portées depuis longtemps par la Confédération paysanne comme la demande de report des annuités de l'année en fin de prêt, c'est un moyen à court terme de soulager un peu les trésoreries et de ne pas provoquer un ré-endettement supplémentaire des éleveurs. On peut noter à ce sujet que beaucoup d'éleveurs n'ont pas atteint le plafond d'aides de 7500€ permis par l'UE dans le cadre des aides de minimis, certains n'ayant même rien reçu.

Par contre, la Confédération ne peut se satisfaire des revendications portées par la filière, car elles ont déjà montré leur inefficacité : le stockage privé soulage le marché à court terme, pour mieux l'encombrer quelques mois plus tard. Les aides à l'exportation, par nature transitoires, nous rendent artificiellement compétitifs sur des marchés qui se fermeront à nouveau dès que ces aides ne seront plus activées.

La création d'un fond de garantie par l'Etat couvrant les opérateurs des risques d'impayés sur certains marchés peut effectivement répondre au contexte de crise économique actuel. Mais peut-on dans ce contexte, comme le fait la filière, tout miser sur des exportations à risque pour faire remonter les cours ?

Les producteurs ont besoin de cours qui remontent, mais surtout qui remontent durablement pour pouvoir se désendetter et vivre de leur travail. Les responsables de la filière ne peuvent se contenter de dire que tout est de la faute des autres (les marges des grandes surfaces, des distorsions de concurrence notamment environnementales...) sans balayer aussi devant leur porte et se responsabiliser. Même si elle en tire parti avec des marges abusives, ce n'est pas la grande distribution qui crée le déséquilibre entre l'offre et la demande. Par contre on peut affirmer qu'une remontée des cours liée à un meilleur équilibre n'a aucune raison de pénaliser le consommateur.

La Confédération paysanne demande avec force que les responsables de la filière porcine et les Pouvoirs publics acceptent enfin d'aborder la problématique de la gestion de l'offre, qu'ils engagent une réflexion sur une contractualisation entre les éleveurs et leur coopérative permettant d'éviter l'engorgement du marché. La filière laitière confrontée à la baisse des prix accepte bien de travailler sur ce type d'organisation, pourquoi pas la filière porcine ? Faute d'une action dans ce sens, le scénario de 2008 a toutes les chances de se reproduire: une annonce d'embellie, des éleveurs qui individuellement se disent qu'ils ont intérêt à produire au maximum, et à nouveau quelques mois plus tard une production excédentaire, des demandes de stockage privé et d'aides à l'export et... des éleveurs définitivement ruinés.

Contact :

Henri Daucé : 02.99.23.23.79